



APPEL DE CANDIDATURES

Une directrice ou un directeur Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino- laryngologie — chirurgie cervico-faciale

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou de directeur au Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale. La nouvelle directrice ou le nouveau directeur sera nommé pour une période de quatre (4) ans avec la possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Description du Département

Le Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale de la Faculté de médecine de l'Université Laval regroupe environ 140 membres, dont 3 professeurs et professeures AMCEL, 8 professeurs et professeures SPUL, 54 professeurs et professeures de clinique et 75 chargés et chargées d'enseignement clinique. Le département est responsable de former des spécialistes en santé visuelle, de faire avancer la recherche en soins oculaires et contribue à la recherche et à l'enseignement du dépistage et du traitement des pathologies de la tête et du cou. Il est également responsable des programmes de formation postdoctorales en ophtalmologie et en Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale. De plus, le Département de d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale forme des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en sciences fondamentales.

Le Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale de la Faculté de médecine, de concert avec l'Université Laval, le CHU de Québec-Université Laval, les centres hospitaliers du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux de l'Université Laval (RUISSSUL), ainsi que les centres de recherche affiliés, assure l'excellence de l'enseignement et de la recherche en ophtalmologie et oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale afin de former les leaders de demain.

Mandat

La directrice ou le directeur du département est nommé pour un mandat de quatre (4) ans par le Conseil d'administration de l'Université Laval, sur recommandation de la doyenne et après consultation des membres du département. Il ou elle ne peut cependant être nommé pour plus de deux mandats consécutifs.

Description de fonction

Sous l'autorité de la doyenne, le directeur ou la directrice a pour fonctions, à l'intérieur de son département, de voir à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche, de s'assurer de la qualité du travail universitaire des professeurs et professeures ainsi que des étudiants et étudiantes selon les normes déterminées par les règlements de la Faculté de médecine et de veiller à ce que soient observées les décisions du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, du Comité exécutif ainsi que du Conseil de la Faculté.

Le directeur ou la directrice doit également convoquer et présider les réunions des assemblées des professeurs et professeures du département (SPUL et AMCEL) et consulter les professeurs et professeures de son département sur toute question importante, notamment sur l'engagement des professeurs et professeures. Il doit aussi consulter les étudiants et étudiantes sur les questions qui les intéressent directement.

Exigences en conformité avec la politique facultaire

La candidate ou le candidat est reconnu pour son implication en enseignement et en recherche. Elle ou il présente également les capacités de gestion suivantes : vision stratégique, leadership mobilisateur, partenariat, communication interpersonnelle et organisationnelle, gestion du changement et gestion de l'ambiguïté et des paradoxes. La candidate ou le candidat doit détenir le titre de professeur agrégé, professeure agrégée, de clinique ou titulaire, ou une expérience professionnelle jugée équivalente. Si le candidat ou la candidate est médecin, il ou elle doit être membre en règle ou apte à devenir membre du Collège des médecins du Québec. Le candidat ou la candidate doit également maîtriser la langue française et anglaise tant oralement que par écrit.

Rémunération : Salaire selon les barèmes facultaires et le statut de la candidate ou du candidat.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} octobre 2026.

Durée du mandat : La personne sera nommée pour une période de quatre (4) ans avec possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Pour de plus amples détails, vous pouvez consulter le [site Web](#) de la Faculté de médecine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique, une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* abrégé et d'un document présentant succinctement le plan d'action envisagé pour rencontrer les attentes de ce poste, et ce, **avant le 15 juin, 16 h**, à l'attention de Mme Marie Arsenault, doyenne, Faculté de médecine, Université Laval à l'adresse courriel suivante : doyenne@fmed.ulaval.ca. Pour informations : doyenne@fmed.ulaval.ca ou (418) 656-2301.

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.